

Agriculture | 5ème concours Agrinove : Innovez en agriculture !

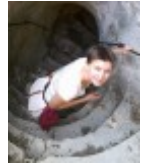


Présenter un projet en lien avec l'amont agricole qui vise à favoriser la production, l'ergonomie, le travail de la terre, etc. Telle est la nature des candidatures attendue par les membres du jury du 5ème concours national « Innovations pour l'Agriculture » orchestré par la technopole Agrinove dont la date de clôture a été fixée au 31 mars 2019. Ainsi, des produits, des procédés ou encore des services peuvent être présentés, qu'ils soient existants ou en réalisation. En 2016, François Feugier a décroché le 2ème prix de ce concours. Focus sur l'avancée de son projet innovant...

Mettre en avant les innovations situées en amont de l'agriculture et favoriser la création et le développement d'entreprises au caractère innovant. Tels sont les objectifs du concours « Innovations pour l'Agriculture » initié par la technopole Agrinove. L'an dernier, 111 candidatures avaient été dénombrées contre 63 lors de la première édition en 2014-2015. « Aujourd'hui, nous sommes véritablement identifiés comme un acteur de l'innovation agricole, précise Hubert Cazalis, directeur de la technopole Agrinove. Et de poursuivre, nous sommes au cœur d'un flux de porteurs de projet et de créateurs d'entreprise, au-travers des nombreux dossiers que nous expertisons chaque année. » **Lutter sans pesticides contre les pestes de l'agriculture** Lors de la deuxième édition de ce concours, François Feugier, docteur en biologie mathématiques, avait décroché le 2^{ème} prix. « Cette distinction avait fortement boosté mon projet, se rappelle-t-il. En effet, à l'inverse des autres concours, Agrinove permet de concourir en nom propre. Ainsi, j'ai pu recevoir directement du cash ce qui était vital pour moi à ce moment-là ! » A l'époque donc, ce dernier avait présenté son projet Green Shield. Il avait pour but de proposer une technologie qui permettrait de remplacer les pesticides par un module électronique de détection et de destruction des « pestes » telles que des invertébrés ou des maladies en utilisant l'analyse spectrale, et de les détruire grâce à un laser, le tout de façon autonome. Aujourd'hui, le projet est développé en collaboration avec trois laboratoires de l'INSA de Lyon. L'entreprise compte six salariés et deux stagiaires. « Nous travaillons avec un premier client, une entreprise privée, à dimension internationale ». François Feugier préfère rester discret sur l'identité de cette structure. Trois prospects sont également en cours. « Si le laser est en quelque sorte l'étendard de notre entreprise, aujourd'hui, nous travaillons à développer un panel d'outils. » **Une pluie de récompenses** Outre Agrinove, ce projet a reçu de nombreuses distinctions. Il a été lauréat au concours

I-LAB 2015, organisé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En 2016, il a donc reçu le deuxième prix du concours d'AgriNové, a été labellisé par le pôle de compétitivité Terralia, et a été lauréat de l'appel à projet « Jeunes pousses - Green Tech Verte ». « Toutes ces distinctions m'ont permis d'avancer financièrement dans mon projet et d'être reconnu dans le milieu, souligne cet entrepreneur innovant. Et d'ajouter, le concours AgriNové étant dans le secteur agricole, c'était très important pour moi d'y participer car cela m'apportait une véritable garantie et un peu aussi une sacrée carte de visite ! »

Alors si vous êtes porteur d'un projet en innovation agricole, n'hésitez plus ! Participez au concours national « Innovations pour l'Agriculture » jusqu'au 31 mars prochain en retirant votre bulletin d'inscription sur le site internet www.agrinove-technopole.com ou en demandant des informations au 05 53 97 71 53 ou à contact@agrinove-technopole.com.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : AgriNové
Publié sur aqui.fr le 07/02/2019*

[Url de cet article](#)